

RÈGLEMENTS DU CONOURS

Le règlement de ce concours est disponible sur le site Web du sondage. Les personnes n'ayant pas accès au sondage en ligne et souhaitant consulter le règlement pourront en faire la demande en succursale.

Comment participer

Répondez au sondage et remplissez un formulaire électronique pour être inscrit au concours pour une (1) chance de gagner un des prix offerts. Limite d'une inscription par personne par semaine. Toute inscription dépassant cette limite sera rejetée. Vous devez compléter le sondage dans les 30 jours suivant la transaction pour être en mesure de répondre au sondage et de participer au concours. Par soucis de validité des réponses, les répondants ayant complété le sondage en moins de 60 secondes seront également exclus du tirage.

Aucun achat requis. Toute personne qui ne possède pas de facture d'achat de la SAQ peut tout de même participer au Concours en soumettant par la poste ou par courriel un texte de 50 mots décrivant sa meilleure expérience d'achat à la SAQ. Ce texte doit être accompagné des coordonnées du participant et envoyé à l'adresse suivante :

Sondage Satisfaction SAQ
AD HOC RECHERCHE Inc.
400, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 1L4

Les personnes qui souhaitent envoyer leur texte par courriel sont priées de le faire parvenir à l'adresse suivante : SAQSatisfaction@adhoc-opinion.com. Chaque texte équivaut à une participation. Limite d'une inscription par personne par semaine. Toute inscription incomplète ou dépassant cette limite sera rejetée. Les participants qui souhaitent obtenir plus de détails sur le concours sont priés de contacter le service à la clientèle de la SAQ au 1-866-873-2020.

Prix

La description des prix :

- Un (1) tirage mensuel d'une (1) carte-cadeau SAQ¹ d'une valeur de 500 \$ (500 \$ X 12 mois selon les dates d'inscriptions indiquées plus bas dans le tableau);
- Deux (2) tirages d'une (1) carte-cadeau SAQ¹ d'une valeur de 1 000 \$ (1000 \$ X 2 parmi toutes les inscriptions reçues entre le 31 mars 2019 et le 28 mars 2020).

Valeur totale des prix : 8 000 \$.

¹ La SAQ se réserve le droit de donner l'équivalent d'une carte-cadeau en points SAQ *Inspire* si le gagnant est membre du programme SAQ *Inspire*. Pour le gagnant, le prix est équivalent puisque la valeur demeure la même.

Durée et date de clôture du concours

Le concours se déroule du **31 mars 2019 au 28 mars 2020** Les dates de complétion du sondage et des tirages sont indiquées plus bas.

Sélection des gagnants

Chaque questionnaire rempli est identifié par un numéro unique automatiquement enregistré dans un fichier informatique. Le tirage s'effectuera à l'aide d'un logiciel générant aléatoirement des numéros. Les chances d'être sélectionné dépendront du nombre de questionnaires admissibles reçus. Les gagnants ne seront soumis à aucune épreuve et seront contactés par courriel ou par téléphone. Leurs noms seront annoncés sur www.saq.com/ et leur prix leur sera envoyé par courrier recommandé.

Admissibilité

Pour participer au concours, vous devez résider au Québec ou dans une autre province, avoir atteint l'âge de la majorité et ne pas être à l'emploi, ni être un membre de la famille immédiate, ni partager le foyer d'un employé de la SAQ ou d'une de ses agences de publicité ou de promotion. Le concours est soumis à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables. Au Québec, tout différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la *Régie des alcools, des courses et des jeux*. Tout différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la *Régie* uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Date des tirages et de complétion du sondage admissibles

Au total, 14 prix seront tirés parmi toutes les inscriptions admissibles enregistrées pour les tirages mensuels et semestriels. Les tirages se dérouleront toujours dans les bureaux d’*Ad hoc recherche* à midi (400, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1200, Montréal).

Voici les dates des tirages et les dates de complétion du sondage admissibles :

Date de complétion du sondage	Tirage mensuel d’une carte-cadeau de 500\$	Tirage carte-cadeau de 1000 \$ semestriel (2 X par année)
31 mars au 30 avril 2019	2 mai 2019	3 octobre 2019
1 ^{er} au 31 mai 2019	6 juin 2019	
1 ^{er} au 30 juin 2019	4 juillet 2019	
1 ^{er} au 31 juillet 2019	1 août 2019	
1 ^{er} au 31 août 2019	5 septembre 2019	
1 ^{er} au 30 septembre 2019	3 octobre 2019	
1 ^{er} au 31 octobre 2019	7 novembre 2019	2 avril 2020
1 ^{er} au 30 novembre 2019	5 décembre 2019	
1 ^{er} au 31 décembre 2019	9 janvier 2020	
1 ^{er} au 31 janvier 2020	6 février 2020	
1 ^{er} au 29 février 2020	5 mars 2020	
1 ^{er} au 28 mars 2020	2 avril 2020	

Note : Pour être admissibles au tirage mensuel, les participants doivent avoir répondu au questionnaire entre 00h01 le 1^{er} jour du mois et 23h59 le dernier jour du mois.

Pour être admissibles au tirage semestriel, les répondants doivent avoir répondu au questionnaire entre :

- Tirage du 3 octobre 2019 : 00h01 le 31 mars 2019 et 23h59 le 30 septembre 2019.
- Tirage du 2 avril 2020 : 00h01 le 1^{er} octobre 2019 et 23h59 le 28 mars 2020.

Attribution du prix :

Afin d’être déclaré gagnant, tout participant sélectionné doit :

- (i) Être joint par courriel ou téléphone, à l’entière discrétion de l’Organisateur, dans les dix (10) jours ouvrables suivant le tirage. Si un participant sélectionné ne peut être joint ou ne répond pas dans le délai prescrit, il perdra tout droit au prix et un autre participant sera sélectionné.
- (ii) Signer et retourner à l’Organisateur du Concours, dans un délai de dix (10) jours ouvrables suivant sa réception, un formulaire de reconnaissance de prix, lequel inclut une déclaration standard de conformité au règlement officiel du Concours. À défaut de signer et de retourner le formulaire de reconnaissance de prix dans les dix (10) jours ouvrables suivant sa réception, le participant perdra tout droit au prix et un autre participant sera sélectionné.